



LYCEE FRANCAIS de MOSCOU
ALEXANDRE DUMAS

FAQ Covid-19

Mise à jour le 06 septembre 2022

Pilotage du protocole sanitaire du lycée ?

Le protocole sanitaire du LFM est piloté par la Commission d'Hygiène et de Sécurité qui se réunit régulièrement.

Composée de représentants des personnels, des parents et des élèves, elle examine, avec le concours du médecin conseil du poste diplomatique, les données officielles concernant la ville de Moscou, l'état de la situation au LFM et l'évolution des textes règlementaires en vigueur sur le territoire de la Fédération de Russie.

J'ai des doutes sur l'état de santé de mon enfant, que dois-je faire ?

Il est important de prendre toutes les précautions pour éviter toute contagion : il convient donc de ne pas l'envoyer à l'école et de s'assurer de son état de santé par les moyens actuellement à disposition.

Est-ce que mon enfant peut venir à l'école en attendant le résultat de son test ?

Non, par respect pour les autres élèves et personnels du lycée, il est très important de s'isoler dès le moindre doute pour éviter toute contagion.

Pourquoi un autotest ne suffit-il pas pour justifier d'un cas positif ?

Un autotest est un bon moyen de vérifier l'état de santé de son enfant mais il est anonyme. S'il est positif, il est donc très important de confirmer ce test par un test en laboratoire ou de pouvoir le justifier par un document officiel remis par un médecin.

Mon enfant a été testé positif au Covid19 en laboratoire, que dois-je faire ?

Il convient d'informer immédiatement le LFM en communiquant le document nominatif remis par le laboratoire.

Pour l'école IDF : infirmierie@lfmoscou.com ; secretariat.idf@lfmoscou.com

Pour l'école Ivan Bounine : infirmierie@lfmoscou.com ; secretariat.eib@lfmoscou.com

Pour le second degré : infirmierie@lfmoscou.com ; assistants.education@lfmoscou.com

Mon enfant a été testé positif au Covid19 en laboratoire, quand peut-il revenir à l'école ?

Après 3 jours, il peut revenir sous réserve d'obtenir un test négatif réalisé en laboratoire et d'en fournir une copie au LFM.

Après 7 jours, il peut rejoindre sa classe sans test.

Dans tous les cas, si des symptômes subsistent ou apparaissent pendant la période, vous devez vous conformer à l'avis du médecin traitant.

Quelle est la durée de la mise en quarantaine d'une classe ?

Depuis le 07 février 2022 les classes ne sont plus mises en quarantaine au premier cas contact.

Toutefois, si un foyer important venait à se déclarer dans une classe, le LFM se réserve la possibilité de la mettre à distance pour une période de 7 jours.

Mon enfant est cas contact (foyer familial), que dois-je faire ?

Depuis le 07 février 2022 les cas contacts ne sont plus soumis à l'isolement

Le Port du masque est-il toujours obligatoire pour les élèves du second degré ?

Non, seul ceux qui souhaitent le porter peuvent le faire parmi les personnels et les élèves.

La stratégie de désinfection mise en place par le LFM est-elle maintenue :

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à la disposition de tous sur les trois sites du LFM.

Les agents d'entretien assurent la désinfection des locaux quotidiennement.

Les locaux du LFM sont-ils régulièrement aérés :

Les personnels et les élèves veillent à aérer les locaux tout au long de la journée.